



Fédération Française de Boxe
Commission Nationale de Boxe Amateur



CHAMPIONNAT DE FRANCE
SENIORS
HOMMES & FEMMES
RÈGLEMENT

Édition officielle
du 16 octobre 2019

Règlement du Championnat de France Seniors H & F 2020

Championnat de France Amateur seniors 2020

SOMMAIRE

LE CALENDRIER DU CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR SENIORS 2020 **page 3**

LE DÉROULEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR SENIORS 2020 **page 4**

LA PARTICIPATION FÉDÉRALE AUX FRAIS DES CLUBS **page 5**

LES RÈGLES SPORTIVES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR SENIORS 2020 **page 6**

LES PRIX ET LES CLASSEMENTS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR 2020 **page 9**

LES APPELLATIONS ET LES SIGLES **page 10**

LE CALENDRIER DU CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR SENIORS Hommes & Femmes

SENIORS H & F né(e)s en 2001 et avant

DÉROULEMENT DE LA COMPÉTITION

→ Championnats régionaux seniors
Hommes & Femmes:
entre le 1 octobre et le 24 décembre 2019

→ 1/4 et 1/2 finales du Championnat de France
Amateur seniors Hommes & Femmes:
08 et 09 février 2020

→ Engagements individuels au Championnat de
France Amateur seniors Hommes & Femmes:
avant le 31 décembre 2019 à 12h00

→ Finales du CFA seniors FEMMES :
15 février 2020

→ 1/6^e et 1/8^e Championnat de France Amateur
seniors Hommes & Femmes:
01 et 02 février 2020

→ Finales du CFA seniors HOMMES :
22 février 2020

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																					
OCTOBRE 2019	CHAMPIONNATS REGIONAUX, CADETS et JUNIORS H & F																																																			
	CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS H & F																																																			
NOVEMBRE 2019	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30																						
	CHAMPIONNATS REGIONAUX, CADETS et JUNIORS H & F																																																			
CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS H & F																																																				
DECEMBRE 2019	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																					
	CHAMPIONNATS REGIONAUX, CADETS et JUNIORS H & F																																																			
CHAMPIONNATS REGIONAUX SENIORS H & F																																																				
JANVIER 2020	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																					
																		TMC																																		
FEVRIER 2020	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29																							
	1/16 1/8	CFA SHF						1/4 1/2	CFA SHF						FSF							FSH																														
MARS 2020	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31																					
						1/8 1/4 1/2 CFAJ/CNA									F CFAJ CNA																																					

LE DÉROULEMENT DU CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR SENIORS HOMMES et FEMMES 2020

Préambule : la qualification "boxeur" *dans ce document, désigne les Hommes et les Femmes*

1°) Les engagements individuels au Championnat de France Amateur seniors 2020

a) Les engagements individuels sont réalisés par les comités régionaux, ils doivent donner leur ordre de préférence à l'aide du dossier fédéral d'engagement. Les bulletins individuels d'engagement, obligatoirement signés par chaque boxeur et par son président de club, sont joints au dossier.

b) Les dossiers d'engagement au Championnat de France Amateur seniors hommes et femmes envoyés par les comités régionaux doivent arriver à la FFBoxe **AVANT le 31 décembre 2019 à 12h00**.

c) Les comités régionaux ne peuvent engager que des boxeurs :

- **né(e)s en 2001 et avant**
- **de nationalité française¹** et ne pas figurer sur la liste AIBA d'un autre pays
- **ayant 15 combats minimum*** (à leur palmarès au 31 décembre 2019 pour les hommes,
- **ayant 10 combats minimum*** à leur palmarès au 31 décembre 2019 pour les femmes,

* la CNBA traitera les catégories extrêmes **49kg, 52kg, 91kg et +91kg** (pour les hommes) et **48kg, 75kg, 81kg et + 81kg (pour les femmes)** sous condition d'avoir un minimum de 10 combats pour les hommes et 7 combats pour les femmes

- **fournir une attestation de non grossesse lors de la pesée**

- **ayant été engagé** au championnat régional et **n'ayant pas été forfait** pour quelque motif que ce soit.

d) Lorsqu'ils engagent plusieurs boxeurs dans une catégorie de poids les comités régionaux les présentent suivant un ordre préférentiel.

2°) La sélection et le classement des boxeurs

Les boxeurs sont sélectionnés suivant les critères définis ci-après et sont placés sur les tableaux de compétition par la Commission Nationale de Boxe Amateur.

Seules les catégories ayant un minimum de 3 boxeurs de 2 CR différents sont ouvertes.

*Le titre de **Champion de France** ne peut être attribué à un boxeur n'ayant disputé aucun combat depuis les 1/2 Finales.*

3°) Les critères de sélection et de classement pour le Championnat de France seniors hommes et femmes

La sélection et le classement des boxeurs sont effectués selon les critères suivants :

- *ordre de proposition d'engagement présenté par le comité régional sur le dossier d'engagement²,*
- *parcours réalisé et résultats obtenus lors du Championnat de France Amateur seniors 2019,*
- *analyse du palmarès : nombre de combats, nombre de victoires, niveau et diversité des adversaires rencontrés.*

4°) Le déroulement de la compétition

La compétition se déroule selon le principe de l'élimination directe et définitive. Elle respecte le calendrier officiel établi par la FFBoxe. La répartition des combats sur les différents programmes de compétition est organisée et décidée par la Commission nationale de boxe amateur.

¹ Si un boxeur a acquis récemment la nationalité française, le comité régional doit faire la demande de rectification et fournir les pièces justificatives aux services administratifs de la FFBoxe, dans le cas contraire, la proposition d'engagement ne sera pas étudiée par la commission.

² Lorsqu'un boxeur engagé par le comité régional n'est pas sélectionné par la commission, les boxeurs qui le suivent éventuellement dans l'ordre de présentation des candidatures ne sont pas automatiquement sélectionnés.

LA PARTICIPATION FÉDÉRALE AUX FRAIS DES CLUBS

La participation de la Fédération française de boxe aux frais de déplacement et de séjour constitue une compensation aux frais incombant aux clubs et non une totale prise en charge. Les clubs qui inscrivent des boxeurs au Championnat de France Amateur seniors doivent prévoir un budget couvrant tout ou partie des frais de déplacement et de séjour pour participer à ces compétitions.

Pour les **Finales** du Championnat de France Amateur **seniors hommes et femmes**, la participation fédérale aux frais de déplacement et de séjour est déterminée par le barème ci-dessous qui prend en compte le nombre de personnes convoquées du même club et le nombre de kilomètres parcourus au cours du trajet aller (distances kilométriques déterminées d'après le site « michelin.fr »).

TRANCHES en fonction des kilomètres du TRAJET ALLER			2	3	4	5
			PERSONNES	PERSONNES	PERSONNES	PERSONNES
0	à	50	1,80	2,80	3,10	3,40
51	à	100	1,15	1,65	1,80	1,95
101	à	150	0,93	1,27	1,37	1,47
151	à	200	1,06	1,17	1,27	1,38
201	à	250	0,95	1,03	1,12	1,20
251	à	300	1,25	1,39	1,64	1,78
301	à	350	1,14	1,26	1,48	1,60
351	à	400	1,06	1,17	1,36	1,46
401	à	450	1,00	1,09	1,26	1,36
451	à	500	0,95	1,03	1,19	1,27
501	à	550	0,91	0,98	1,12	1,20
551	à	600	0,92	1,02	1,17	1,27
601	à	650	0,89	0,98	1,12	1,21
651	à	700	0,86	0,94	1,08	1,16
701	à	750	0,84	0,92	1,04	1,11
751	à	800	0,82	0,89	1,00	1,08
801	à	850	0,80	0,87	0,97	1,04
851	à	900	0,78	0,85	0,95	1,01
901	à	950	0,80	0,83	0,99	1,06
951	à	1000	0,78	0,86	0,96	1,04
1001	à	1050	0,77	0,84	0,94	1,01
1051	à	1100	0,76	0,82	0,92	0,99
1101	à	1150	0,75	0,81	0,90	0,97
1151	à	1200	0,74	0,80	0,89	0,95
1201	à	1250	0,73	0,79	0,87	0,93
1251	à	1300	0,72	0,77	0,86	0,91
1301	à	1350	0,71	0,76	0,84	0,90
1351	à	1400	0,70	0,75	0,83	0,88
1401	à	1450	0,70	0,75	0,82	0,87
1451	à	1500	0,69	0,74	0,81	0,86

LES RÈGLES SPORTIVES DU CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR SENIORS H & F 2020

Sur le lieu de compétition, LE REPRÉSENTANT OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION EST LE SUPERVISEUR FÉDÉRAL. Il peut prendre toute décision nécessaire au bon déroulement de la compétition.

Le code sportif de la boxe amateur en vigueur au 1^{er} septembre 2019 s'applique totalement au Championnat de France Amateur Seniors 2020.

Les points qui suivent sont spécifiques à la compétition ou constituent un rappel des certaines règles importantes du code sportif.

Règle 1 - Deux frères ou deux sœurs, ne peuvent pas être engagées dans la même catégorie de poids.

Règle 2 - Les pesées et les visites médicales

Les pesées se font par rapport aux limites des catégories de poids officielles, aucune tolérance de poids n'est admise quelle que soit l'heure de la pesée. Les pesées officielles et la visite médicale s'effectuent de 7h00 à 9h00 pour les 16^e, 1/8^e, 1/4 et 1/2 finales et de 8h00 à 9h00 pour les finales CFA. Il n'y a qu'une seule pesée officielle et qu'une seule visite médicale pour la finale du Championnat de France Amateur.

Pour la pesée des jeunes femmes, elle se fait obligatoirement en tenue de compétition **avec une tolérance de poids de 300 grammes** (cf. code sportif).

Pour la pesée des jeunes hommes, elle se fait obligatoirement en sous-vêtements ou en tenue de compétition.

Règle 3 - Les catégories de poids

CATÉGORIES DE POIDS SENIORS HOMMES			
<i>de 46 à 49 kg</i>	<i>60 kg</i>	<i>75 kg</i>	<i>+ 91 kg</i>
<i>52 kg</i>	<i>64 kg</i>	<i>81 kg</i>	
<i>56 kg</i>	<i>69 kg</i>	<i>91 kg</i>	

CATÉGORIES DE POIDS SENIORS FEMMES			
<i>de 45 à 48 kg</i>	<i>57 kg</i>	<i>69 kg</i>	<i>+ 81 kg</i>
<i>51 kg</i>	<i>60 kg</i>	<i>75 kg</i>	
<i>54 kg</i>	<i>64 kg</i>	<i>81 kg</i>	

En fonction du niveau sportif et du nombre de boxeurs engagés, la CNBA se réserve le droit de ne pas ouvrir toutes les catégories.

Règle 4 - Les horaires de compétition

Les heures de début de chaque programme sont arrêtées par la FFBoxe après proposition de l'organisateur. Sur place, l'ordre des combats ne peut être modifié que par le superviseur fédéral en cas de nécessité. Aucun combat ne peut se dérouler après minuit.

Règle 5 - La durée des combats

- seniors hommes et femmes : 3 x 3 minutes.

Règle 6 - Le jugement des combats

Les combats sont jugés sur une base de 10 points, appelé également :

« Ten points must-system »

Les combats peuvent être jugés :

- avec le système de jugement électronique

- avec des bulletins manuels (papier)

Chaque juge doit juger indépendamment les mérites des 2 boxeurs. Le système de jugement est basé sur les critères suivants :

1 – Le nombre de coups de qualité sur la cible

2 – La domination dans le combat par supériorité technico-tactique

3 – La compétitivité (être actif durant toute la durée du combat – engagement)

Les juges doivent appliquer les barèmes suivants pour noter un round :

10 – 9 : domination légère dans le round

10 – 8 : domination claire dans le round

10 – 7 : domination totale dans le round

Règle 7 - Le matériel individuel et la tenue

La tenue des boxeurs doit être conforme au code sportif de la FFBoxe, en particulier :

- Pour les hommes, les gants sont de **10 onces** pour les catégories de poids 49, 52, 56, 60 et 64 kg, et de **12 onces** pour les catégories de poids 69, 75, 81, 91 et +91 kg.

- Pour les femmes, des gants de **10 onces** pour toutes les catégories de poids.

- Les bandages sont obligatoires : minimum 2,5 n'excédant pas 4 m de long et 5,7 cm de large. Aucun autre type de bandage n'est autorisé. Les bandages sont systématiquement vérifiés avant et en fin de combat et en cas de bandages non réglementaires, l'arbitre peut disqualifier le boxeur. Les bandages peuvent être croisés et passés entre les doigts.

- Les débardeurs (maillots sans manches) sont rentrés dans le short (ceinture du short visible).

- Le short ne doit pas descendre au-dessous des genoux (**les collants, leggings...ne sont pas autorisés**).

- La jupe-Short est autorisée pour les femmes.

- Les cheveux longs doivent être placés sous le casque et doivent être maintenus par un foulard, un bandana ou une charlotte; Les épingles à cheveux sont interdites. **Le chef de jury sera particulièrement vigilant à la protection des cheveux longs et toute négligence sera obligatoirement sanctionnée.**

- Les seniors hommes boxent sans casque.

- La barbe est interdite et les boxeurs doivent se présenter rasés à la visite médicale.

- Le port de « bijoux de piercing » est interdit sur toute partie du corps (langue, nombril, oreilles...).

- Les boxeurs et les boxeuses s'engagent à porter, au cours de la finale, le matériel qui leur serait fourni par un des partenaires de la FFBoxe.

- Le matériel spécifique aux femmes : Le port du protège poitrine n'est pas obligatoire, mais il est fortement conseillé.

- les cheveux longs doivent obligatoirement être maintenus, à l'intérieur du casque, par un objet non rigide de manière à ne pas pouvoir occasionner de blessures et à ne pas pouvoir gêner l'adversaire

- Le protège dent rouge ou dans une couleur dérivée du rouge est interdit.

- Les tenues aux couleurs nationales sont interdites.

Règle 8 - La tenue des entraîneurs

Pour accéder au coin du ring, les entraîneurs doivent obligatoirement porter autour du cou le badge officiel des entraîneurs, et porter une tenue sportive. Ils doivent être licenciés à la FFBoxe pour la saison en cours et être diplômés au minimum Prévôt Fédéral.

Règle 9 - Les repêchages

Seul le dernier boxeur battu par un boxeur qualifié pour le tour suivant peut le remplacer en cas de forfait. La CNBA se réserve le droit de statuer sur toute situation non prévue au présent au règlement.

Règle 10–Les forfaits et les sanctions pour forfait

Les forfaits doivent être déclarés par écrit (courrier, fax ou e-mail) dans les plus brefs délais de manière à éviter le déplacement inutile de l'adversaire sur le lieu de compétition.

Après une défaite par **forfait et quel qu'en soit le motif** (sauf après blessure ou inaptitude constatée par le médecin de la compétition et portée sur le procès-verbal), les boxeurs forfaits sont interdits de boxer en compétition jusqu'au 28^e jour (inclus) après le dimanche du tour au cours duquel le boxeur ou la boxeuse a été forfait. Les Présidents des comités régionaux sont chargés de faire appliquer cette mesure.

Une pénalité financière de **100 €** est appliquée au comité régional ayant engagé le boxeur ou la boxeuse.

LES PRIX ET LES CLASSEMENTS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE AMATEUR SENIORS Hommes & Femmes

La Fédération française de boxe attribue des prix, publie des classements et délivre des attestations à l'issue du Championnat de France Amateur seniors 2020.

1- A) Le Championnat de France Amateur seniors hommes

- **Le classement par clubs** : sont classés les trois clubs ayant obtenu le plus de points. La Coupe Paul Rousseau est attribuée au club ayant obtenu le plus de points. Les trois clubs classés reçoivent une attestation de la Fédération française de boxe.
- **Le classement par comités régionaux** : sont classés les trois comités régionaux ayant obtenu les plus de points. Le Challenge des comités régionaux est attribué au comité régional ayant le plus de points. Les trois comités régionaux classés reçoivent une attestation de la Fédération française de boxe.
- **Le Challenge du Fair-play** : le Challenge Bernard MASCOT est attribué au boxeur le plus fair-play durant les finales du Championnat de France.
- **Le Challenge Jacques Gombault** est attribué au plus jeune champion de France.
- **Le Prix Fernand Cuny** est attribué au professeur du club ayant remporté la Coupe Paul Rousseau.
- **Le Challenge Jean Letessier** est attribué par le Directeur technique national au meilleur boxeur des finales.

1- B) Le Championnat de France Amateur seniors femmes

- **Le classement par clubs** : sont classés les trois clubs ayant obtenu le plus de points. Les trois clubs classés reçoivent une attestation de la Fédération française de boxe.
 - **Le classement par comités régionaux** : sont classés les trois comités régionaux ayant obtenu les plus de points. Les trois comités régionaux classés reçoivent une attestation de la Fédération française de boxe.
 - **Le Challenge du Fair-play** : le Challenge du Fair-play est attribué à la boxeuse la plus fair-play durant la finale du Championnat de France.
 - **Le Challenge de la meilleure boxeuse** est attribué par le Directeur technique national à la meilleure boxeuse des finales.
-
- **Les champions de chaque catégorie de poids** reçoivent une ceinture de champion de France.
 - **Les finalistes de chaque catégorie de poids** reçoivent un trophée
 - **Les champions et les finalistes de chaque catégorie de poids** reçoivent une attestation de la Fédération française de boxe.

2°) L'attribution des points

Pour les classements par clubs et par comités régionaux, les points sont attribués selon le barème suivant (en cas d'égalité, le nombre de participants aux 1/4 de F sera pris en compte)

<i>Places obtenues par les boxeurs</i>	<i>Nombres de points attribués</i>
Champion de France	5 points
Finalistes	3 points
Demi-finalistes	1 point
<i>Forfaits enregistrés (pour quel que motif que ce soit)</i>	<i>Nombres de points retirés</i>
Classement par clubs	- 2 points
Classement par comités régionaux	- 2 points

LES APPELLATIONS ET LES SIGLES

Pour présenter les programmes du Championnat de France Amateur seniors 2020 seuls les appellations officielles et les sigles suivants peuvent être utilisés.

<i>Appellations officielles</i>	<i>Sigles</i>
1/6 ^e et 1/8 ^e de finale du Championnat de France Amateur seniors hommes et femmes	1/6 et 1/8 CFA S H&F
1/4 et 1/2 finales du Championnat de France Amateur seniors hommes et femmes	1/4 et 1/2 F CFA S H&F
Finale du Championnat de France Amateur seniors hommes	F CFA SH
Finale du Championnat de France Amateur seniors femmes	F CFA SF

La CNBA se réserve le droit de statuer sur toute situation non prévue au présent au règlement



CHAMPIONNAT
DE FRANCE
BOXE

ÉLITE

Fédération Française de Boxe
14 rue Scandicci - 93500 PANTIN
01 49 42 23 75 (tel.) - 01 49 42 28 79 (fax)
www.ffboxe.com